

POLYGONE

Opération d'Aménagement urbain et de requalification de
l'ancienne cité scolaire Saint-Eugène sur la commune
d'Aurillac (15)

NOTE ECOLOGIQUE

Visite du 2 octobre 2025



Vue aérienne Juillet 2025 – Source : Polygone

Gérard GARBAYE – Conseil en environnement

350 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 33200 Bordeaux

Tel : 05.57.22.15.13/Port : 06.23.30.38.86

e-mail : gerard.garbaye@gmail.com

SIRET : 347 872 228 00031

Novembre 2025

TABLE DES MATIERES

1.	LES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION ET CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	4
2.	METHODOLOGIE DES INVENTAIRES NATURALISTES	6
2.1.	Les investigations diurnes	6
2.1.1.	<i>Habitats et flore</i>	6
2.1.2.	<i>Faune</i>	6
2.2.	Les investigations crépusculaires et nocturnes	7
2.2.1.	<i>Les écoutes actives</i>	7
2.2.2.	<i>Les écoutes passives</i>	7
3.	LES RESULTATS DES INVESTIGATIONS	9
3.1.	Les habitats et la flore	9
3.1.1.	<i>Les habitats</i>	9
3.1.2.	<i>La flore</i>	12
3.2.	La faune hors chiroptères	13
3.3.	Les chiroptères	14
3.3.1.	<i>Recherche de gîtes : prospections diurnes</i>	14
3.3.2.	<i>Recherche d'émergence</i>	16
3.3.3.	<i>Ecoutes passives</i>	16
4.	CONCLUSION ET PRESCRIPTIONS	18
4.1.	Conclusion : enjeu écologique	18
4.2.	Prescriptions	18
4.2.1.	<i>Mesures d'évitement</i>	18
4.2.2.	<i>Lutte contre les plantes exotiques envahissantes</i>	18
4.2.3.	<i>Phasage du débroussaillage et de la coupe des jeunes arbres</i>	19
4.2.4.	<i>Phasage des travaux de couverture du lycée</i>	19

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Situation du secteur investigué	4
Figure 2 : Vues aériennes du secteur étudié en juillet 2025 – Source : POLYGONE	5
Figure 3 : Carte des prospections	8
Figure 4 : Carte des habitats	12
Figure 5 : Carte de la faune et des habitats d'espèces	17
Figure 6 : Carte des prescriptions	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des oiseaux du site	13
Tableau 2 : Résultats des écoutes passives et niveau d'activité selon le référentiel national	16
Tableau 3 : Statut des chiroptères	17
Tableau 4 : Phasage des travaux de débroussaillage et de coupe des jeunes arbres	19

1. LES OBJECTIFS DE L'INTERVENTION ET CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

A la demande de la Société POLYGONE, nous avons effectué le 2 octobre 2025, sur le site de l'ancienne cité scolaire privée Saint-Eugène, située rue du Cayla, à Aurillac, des investigations naturalistes.

Les objectifs de l'intervention étaient les suivants :

- Déterminer des habitats du site et de leurs enjeux écologiques
- Approcher le peuplement faunistique du site présente et potentielle.
- Rechercher de gîtes arboricoles pour les chiroptères.
- Rechercher la présence de chiroptères dans les bâtiments devant être détruits ou réhabilités. Et en cas de présence, définir le type de fréquentation du site par ces taxons : repos, hivernage, reproduction, alimentation...
- Proposer des mesures à mettre en place pour limiter les impacts sur la biodiversité.

Figure 1 : Situation du secteur investigué



Le site, au centre-ville d'Aurillac, à proximité immédiate de la Gare, est aujourd'hui une friche urbaine, constituée de plusieurs bâtiments dont le bâtiment central datant de 1881, classé, en cours de réhabilitation, une chapelle en ruines à la suite d'un incendie récent, des gravats de démolitions, des circulations bitumées, et une vaste pelouse au Sud-Est bordée d'un alignement de Tilleuls.

Figure 2 : Vues aériennes du secteur étudié en juillet 2025 – Source : POLYGONE



Le site est inséré dans le tissu urbain d'Aurillac. Il ne se trouve inclus dans aucun périmètre de recensement et de protection administrative au titre du milieu naturel, si ce n'est dans la zone de transition de la Réserve de biosphère « Dordogne ».

Notons que le site se localise à 130 m de la Jordanne, dont une partie de son cours est bordée par une ripisylve (même dans sa traversée d'Aurillac bien que non continue) retenue comme habitat d'intérêt communautaire (évalué comme prioritaire) : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*, dans l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Ce cours d'eau est, en amont d'Aurillac, retenu en zone Natura 2000 FR8302041 « Vallées de la Cère et de la Jordanne ». Il constitue un corridor écologique favorable au déplacement de la faune.

2. METHODOLOGIE DES INVENTAIRES NATURALISTES

Les inventaires naturalistes se sont déroulés le 2 octobre 2025 (soleil 18°C) ; des enregistreurs ultra-sons ont été posés dans la nuit du 2 au 3 octobre 2025.

2.1. Les investigations diurnes

2.1.1. Habitats et flore

La détermination des habitats présents a été possible, basée sur leur reconnaissance physionomique et sur la connaissance des formations végétales. Une recherche des zones humides selon les critères flore habitats de l'arrêté du 24 juin 2008. De même, les plantes invasives ont été recherchées.

A noter qu'un diagnostic visuel sanitaire et sécuritaire des arbres du site a été effectué en octobre 2025 par FORESTRY FRANCE - CENTRE OUEST Experts Forestiers.

2.1.2. Faune

Les insectes

Trois groupes ont été recherchés : les rhopalocères, les orthoptères et les coléoptères des arbres sénescents. Les insectes sont identifiés au cours du déplacement, soit à vue pour les espèces au diagnostic aisé, soit par capture - identification et relâche.

Les amphibiens

La recherche a été effectuée par observation directe diurne et nocturne (2 octobre 2025).

Les reptiles

La prospection du site a été réalisée par une recherche à vue directe, en particulier au niveau des zones d'ensoleillement maximal et des lisières, et une recherche d'indices (mues, cadavres).

Les oiseaux

La méthode des indices ponctuels d'abondance (IPA) a été utilisée. Le temps imparti de 20 mn permet d'appréhender avec une précision adaptée le nombre d'espèces, le nombre de mâles chanteurs et leur répartition la plus précise possible. Dans ce même temps toute observation d'individus est notée, corrélée aux écoutes lors de l'analyse, afin d'affiner les données.

Six points d'écoute ont été réalisés.

Les mammifères hors chiroptères

La plupart des espèces étant difficiles à observer, car discrètes et /ou farouches, les prospections ont ciblé essentiellement les indices de présence : empreintes, restes de repas, gîtes potentiels, marquage et excréments. Aucun taxon n'a été contacté.

Les chiroptères : recherche de gîtes arboricoles et dans les bâtiments

Les investigations diurnes ont consisté en la recherche des chauves-souris au niveau des arbres adultes et des deux bâtiments potentiellement favorables à l'accueil des chiroptères.



La chapelle du 19^{ème} ne dispose plus de toiture suite à un incendie.

2.2. Les investigations crépusculaires et nocturnes

Deux types d'investigations ont été réalisés :

2.2.1. Les écoutes actives

Une écoute active avec un détecteur à ultrason D240X (Pettersson Elektronik AB) et une recherche active à la caméra thermique HikMicro Pro HX60LN ont été effectuées le 2 octobre 2025 en suivant les deux alignements de Tilleuls et en faisant le tour du Lycée à la recherche d'émergence de chiroptères.

2.2.2. Les écoutes passives

Une campagne d'écoutes passives. L'écoute passive consiste à installer un détecteur à enregistrement automatique sur un lieu géoréférencé pendant une nuit complète, celui-ci, demeure en attente de réception d'ultrasons au cours de la nuit. Les sons captés sont enregistrés et stockés sur une carte mémoire. Ces sons peuvent être des chauves-souris mais aussi des musaraignes et des insectes (notamment des orthoptères). Les enregistrements seront ensuite analysés et filtrés à l'aide du logiciel Tadarida.

Cette méthode permet un enregistrement en temps réel et enregistre simultanément l'ensemble du spectre des fréquences. Elle est très efficace pour quantifier une activité globale sur un site pendant une nuit mais demande du temps pour gérer et analyser un volume important d'enregistrements. Ces enregistrements sont triés par taxons sur Tadarida avec un indice de confiance. Les taxons référencés sont ensuite écoutés manuellement sur le logiciel Batsound pour validation. Une fois les espèces validées, les enregistrements sont considérés à partir d'un indice de confiance supérieur à 50 % (protocole national). Les enregistrements sont ensuite comptabilisés et comparés aux référentiels d'activité nationaux et régionaux.

Deux enregistreurs ont été installés dans la nuit du 2 au 3 octobre 2025, sur une nuit complète sur deux points favorables de manière à couvrir la diversité des différents habitats susceptibles d'être fréquentés par les chiroptères afin d'obtenir une bonne évaluation de la communauté de chiroptères du site.

Les enregistreurs ont été programmés pour être en fonctionnement entre 19h10 et 08h20 ; Beau temps, peu de nuages, vent nul : 19°C en début de nuit et 10 °C en fin de nuit.



Enregistreur 1.



Enregistreur 2.

Figure 3 : Carte des prospections



3. LES RESULTATS DES INVESTIGATIONS

3.1. Les habitats et la flore

3.1.1. Les habitats

Le site se trouve inclus au sein du tissu urbain du centre-ville d'Aurillac. Il est bordé à l'ouest par une voie ferrée.

Cette ancienne école constitue un îlot formé de bâtiments - dont certains ont déjà été détruits - d'espaces verts et de zones minérales dont les voiries.

Les espaces verts se composent de la surface enherbée du terrain de football, d'alignements d'arbres adultes, d'arbres isolés et de quelques surfaces de plantations ornementales arbustives.

On relève la relative importance des surfaces minérales : voies bitumées ou engravées, terre nue et gravats issus de la démolition de bâtiments.



L'extrémité Sud-Ouest du site avec les murs de la chapelle qui a brûlé.

La partie est du site est couverte par une assez vaste surface enherbée entretenue (Pelouses de parcs ; code Corine Biotopes : 85.12). Elle se compose d'un vaste tapis graminéen et présente un enjeu intrinsèque faible.



La prairie entretenue.

Au Sud du site, sur quelques zones laissées à l'abandon et/ou de gravats, une végétation rudérale (c'est-à-dire caractéristiques des décombres et des terrains vagues) s'est développée. On relève la présence de deux plantes d'origine exotique envahissante : la Vergerette du Canada et le Sénéçon du Cap. Cet habitat (Zones rudérales ; code Corine Biotopes : 87.2) possède un enjeu intrinsèque faible.



Deux vues de la végétation rudérale ; on remarque les fleurs jaunes du Sénéçon du Cap.

Au pied du bâtiment du lycée se trouve un parterre planté d'ifs, de quelques jeunes arbres et d'arbustes. L'absence d'entretien montre un enrichissement avec notamment le développement de la Ronce. Cet habitat (Parterre de fleurs, avec arbres et avec bosquets en parc ; code Corine Biotopes : 85.14) présente un enjeu intrinsèque faible.



Deux vues du parterre enrichi.

Trois alignements d'arbres s'observent sur le site :

- En limite Nord-Ouest, un alignement de Tilleuls à petites feuilles adultes ;
- En limite Nord et Est, un alignement de Tilleuls à grandes feuilles adultes ;
- En bordure Est de la voie d'accès, un alignement d'assez jeunes Erables négundo.

Ces arbres sont pour la plupart en bon état (cf. diagnostic visuel sanitaire et sécuritaire des arbres du site). Les alignements de Tilleuls présentent un enjeu intrinsèque moyen.

L'Érable négundo, souvent planté comme arbre ornemental, n'en constitue pas moins une plante d'origine exotique envahissante dans le milieu naturel ; alignement possède donc un enjeu intrinsèque très faible.



L'alignement de Tilleuls à petites feuilles.



L'alignement de Tilleuls à grandes feuilles.



L'alignement d'Érable négundo.

On observe un certain nombre d'arbres isolés, pour la quasi-totalité plantée. Ils présentent un enjeu intrinsèque faible, voire très faible pour les essences considérées comme envahissantes hors du contexte ornemental : Chêne rouge d'Amérique et Robinier faux acacia. Pour plus d'informations, il convient de se rapporter au diagnostic visuel sanitaire et sécuritaire des arbres du site.



Cèdre du Liban.



Chêne rouge d'Amérique.



Platane commun.



Érable argenté.

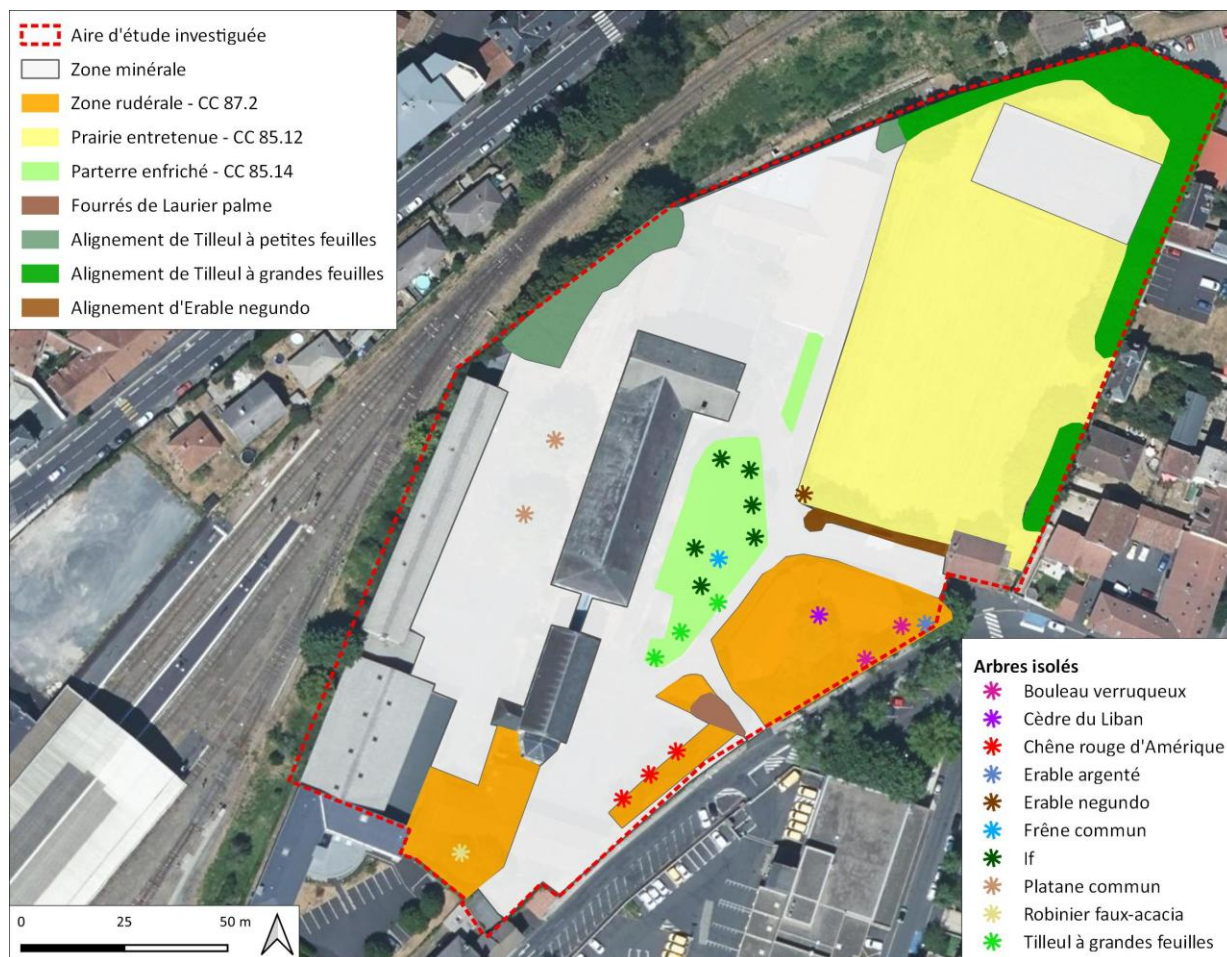


Bouleau verruqueux.



Robinier faux acacia.

Figure 4 : Carte des habitats



3.1.2. La flore

Les plantes du site sont en majorité ornementales ou rudérales. Elles sont communes à assez communes.

On relève la présence de cinq plantes d'origine exotique envahissante :

- La Vergerette du Canada ;
- Le Séneçon du Cap ;
- Le Robinier faux acacia ;
- Le Chêne rouge d'Amérique ;
- L'Erable négundo.



La Vergerette du Canada.



Le Séneçon du Cap.



Le Robinier faux acacia.



Le Chêne rouge d'Amérique.



L'Erable négundo.

3.2. La faune hors chiroptères

Les populations d'insectes sur le site sont globalement limitées en raison de l'enclavement dans l'urbanisation et de l'artificialisation des milieux. On relèvera l'absence de coléoptères patrimoniaux liée l'absence de Chênes sénescents.

Aucun amphibien n'a été contacté lors des investigations. La situation en pleine ville et l'absence de point d'eau sur le site ou à proximité expliquent cette absence. On notera que l'Atlas de la Biodiversité Communale d'Aurillac¹ indique que l'Alyte accoucheur est assez répandu dans la ville – aucune donnée ne concerne cependant le site et le secteur alentours.

Aucune espèce de reptiles n'a été contactée ; l'espèce la plus présente en France, y compris dans les villes, à savoir le Lézard des murailles peut être cependant présente sur le site.

Les oiseaux fréquentant le site sont essentiellement des taxons forestiers, autour du moins inféodés à la présence d'arbres (Chardonneret élégant, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Moineau domestique, Pinson des arbres), et des taxons liés aux buissons (Merle noir, Pouillot véloce). La période d'investigation est trop tardive pour en avoir la certitude, mais on peut penser que ces 7 sont toutes nicheuses à belle saison.

Le Choucas des tours et le Pigeon domestique ont été contactés en vol et la Pie bavarde s'alimente sur le site.

On notera que tous ces oiseaux sont communs à très communs et 7 d'entre-deux sont protégés. Le Chardonneret élégant, bien que très commun, est considéré comme patrimonial en raison de la forte baisse des populations nationales² (noté « vulnérable » dans la Liste Rouge Nationale). Il est présent dans l'alignement de Tilleuls à grandes feuilles.

Tableau 1 : Liste des oiseaux du site

Nom vernaculaire	Nom scientifique	EUROPE			FRANCE		Auvergne Rhône-Alpes
		DO	Berne	LR E	PN	LR N	LRR
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	-	An 2	LC	Art 3	VU	LC
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	-	LC	Art 3	LC	LC
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	An 3	LC	Ch	LC	LC
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	An 2	LC	Art 3	LC	LC
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	An 2	LC	Art 3	LC	LC
Moineau domestique	<i>Parus domesticus</i>	-	-	LC	Art 3	LC	LC
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	An 2	LC	Ch	LC	LC
Pigeon domestique	<i>Columba livia</i>	-	An 3	LC	Ch	DD	-
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	An 3	LC	Art 3	LC	LC
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	An 3	LC	Art 3	LC	LC

DHFF : Directive Habitats Faune Flore - Berne : Convention de Berne (1979) (An. II : Espèces strictement protégées, An. III : Espèces de faune protégées) - PN : Protection Nationale (arrêté du 29 octobre 2009) - Ch : chassable - LRE : Liste Rouge Européenne - LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France - chapitre oiseaux de France métropolitaine - LRR : Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (oiseaux nicheurs et mammifères hors chauves-souris)³ : « CR : En Danger Critique d'Extinction » ; « EN : En Danger » ; « VU : Vulnérable » ; « NT : Quasi menacée » ; « LC : Préoccupation mineure » ; « DD : Données insuffisantes » ; « NA : Non applicable » ; « NE : Non évaluée »

¹ CPIE de Haute-Auvergne, 2019 - Atlas de la Biodiversité Communale - Aurillac. 134 pages.

² Le programme STOC-EPS en Auvergne Rhône-Alpes montre une légère augmentation à long terme comme à court terme des effectifs régionaux.

³ Birot-Colomb X., Bulliffon F., Métails R., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes (oiseaux nicheurs et mammifères hors chauves-souris), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 32 pp.

3.3. Les chiroptères

Trois types d'investigations ont été réalisés :

- Des prospections diurnes au niveau des sites pouvant potentiellement abriter des chiroptères,
- Une recherche d'émergence avec des écoutes actives, effectuées au niveau du bâtiment du Lycée et des alignements d'arbres adultes ;
- Des écoutes passives avec deux enregistreurs automatiques pendant la nuit 2 au 3 octobre 2025.

3.3.1. Recherche de gîtes : prospections diurnes

Les investigations diurnes ont consisté en la recherche des chauves-souris au niveau des arbres adultes et des deux bâtiments potentiellement favorables à l'accueil des chiroptères.

Les bâtiments

Les deux bâtiments susceptibles d'être favorables aux chiroptères sont le lycée et le collège.

Le collège, de construction « moderne » s'avérait à priori peu favorable, d'autant que sa toiture avait été démontée. La visite du bâtiment a rapidement permis d'exclure toute présence avérée ou potentielle de chiroptères.



La façade du collège.

Le lycée, datant du 19^{ème} siècle, a fait l'objet d'une prospection minutieuse. Les exigences des chiroptères au regard des conditions physiques (obscurité, absence de courants d'air, température relativement stable) font que seuls les sous-sols et les combles.



Le sous-sol dans sa partie Nord-Est.



Le sous-sol dans sa partie Ouest.

Aucun chiroptère n'a été contacté dans le sous-sol. Aucune trace de présence actuelle ou passée de chauves-souris (urine, guano, reliefs de repas, cadavre) n'y a été observée.

Dans les combles, le faux plafond a été détruit sur la majeure partie de la surface ; la recherche des chauves-souris a ainsi été aisée. Aucune trace de présence actuelle ou passée de chauves-souris n'a été observée, ce qui apparaît logique au regard des conditions d'éclairage et de courants d'air.



Sur la plus grande partie de la surface, le faux plafond des combles a été évacué.

L'extrémité Nord des combles possède un faux plafond. Il possède par endroits des lacunes qui permettent une inspection facile de la charpente. On notera la présence d'une couche de guano d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur sur le faux plafond ; le guano se retrouve également éparpillé sur le plancher. Ce guano Traduit la présence passée d'une population assez importante de pigeons domestiques qui avait élu domicile dans le bâtiment. Ici aussi, Aucune trace de présence actuelle ou passée de chauves-souris n'a été observée.



L'extrémité Nord des combles et le faux plafond.

L'épaisseur du guano accumulé sur le faux plafond.

Guano sur le sol.

On peut en conclure que sous-sol et le bâtiment ne sont pas favorables aux chiroptères.

Nota : si on peut affirmer que l'intérieur du bâtiment du lycée ne peut pas accueillir de chiroptères, on ne peut pas assurer qu'un ou deux individus d'espèces fissuricoles comme les Pipistrelles ne pourront pas utiliser ponctuellement aux beaux jours un interstice sous une tuile pour un gîte de repos⁴.

Les arbres

Tous les arbres adultes ont fait l'objet d'un examen visuel afin de rechercher d'éventuels gîtes de chiroptères.

On admet généralement qu'un arbre ne peut potentiellement offrir un gîte aux chiroptères (cavités, fissures, décolllements d'écorce) qu'à partir d'un diamètre de 30 cm.

Aucun gîte occupé n'a été mis en évidence. Cependant, on peut estimer que sur le site les Tilleuls des alignements et les deux Platanes peuvent potentiellement offrir des gîtes aux chiroptères. Plus particulièrement, quatre arbres présentent des caractéristiques très favorables :

- Un Tilleul à petites feuilles avec des fissures des trois axes ;
- Deux Tilleuls à grandes feuilles avec une cavité en cime ;

⁴ Uniquement de repos et en aucune façon ni d'hivernage ou de reproduction.

- Le Platane Nord avec une loge de Pic.



Au second plan, le Tilleul à petites feuilles avec des fissures.



Les 2 Tilleuls à grandes feuilles avec cavité en cime.



Les 2 Platanes, avec au premier plan, le Platane avec la loge de Pic.

3.3.2. Recherche d'émergence

La recherche d'émergence d'éventuelles colonies de chiroptères a été effectuée à la tombée de nuit du 2 octobre.

Elle a également consisté en une recherche active à la caméra thermique et en des écoutes actives en suivant les deux alignements de Tilleuls et en faisant le tour du Lycée.

Aucune colonie ni aucun chiroptère n'a été observé en émergence du bâtiment et des arbres.

3.3.3. Ecoutes passives

Les écoutes passives montrent que la zone d'étude présente une belle diversité de chiroptères avec une richesse spécifique de 11 espèces détectées⁵ lors des enregistrements et de forts indices d'activité principalement pour la Pipistrelle commune.

Le tableau ci-dessous présente l'enjeu écologique estimé des espèces contactées ; le niveau d'activité retenu au regard du référentiel national est le niveau le plus important des deux enregistreurs.

Un taxon un enjeu local estimé fort : la Pipistrelle commune ; un taxon a un enjeu faible (le Murin à moustaches), les 9 autres espèces un enjeu moyen.

Tableau 2 : Résultats des écoutes passives et niveau d'activité selon le référentiel national

Nom vernaculaire		Nom scientifique	Niveau d'activité vs référentiel national	Niveau d'enjeu estimé
Barbastelle d'Europe		<i>Barbastelle barbastellus</i>	Modéré	Moyen
Murin à moustaches		<i>Myotis mystacinus</i>	Modéré	Faible
Murin de Daubenton		<i>Myotis daubentonii</i>	Modéré	Moyen
Murin de grande taille	Grand Murin	Grand Murin	Moyen	Modéré
	Petit Murin	Petit Murin	Moyen	Modéré
Murin groupe Natterer		<i>Myotis nattereri</i>	Modéré	Moyen
Noctule de Leisler		<i>Noctula leisleri</i>	Modéré	Moyen
Oreillard gris		<i>Plecotus austriacus</i>	Modéré	Moyen
Petit Rhinolophe		<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Modéré	Moyen
Pipistrelle commune		<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Forte	Fort
Pipistrelle de Kuhl		<i>Pipistrellus kuhli</i>	Faible	Moyen
Sérotine commune		<i>Eptesicus serotinus</i>	Faible	Moyen

⁵ Il n'a pas été possible de distinguer le Grand Murin et le Petit Murin qui sont désignés comme « Murins de grande taille ».

Tableau 3 : Statut des chiroptères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	EUROPE		FRANCE			Auvergne Rhône-Alpes
		DHFF	Berne	PN	LR N	PNA	LR R
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastelle barbastellus</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	LC	-	LC
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	LC	-	LC
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	LC	-	LC
Grand Murin	Grand Murin	Ann 4	Ann 2	Art 2	NT		LC
Petit Murin	Petit Murin	Ann 4	Ann 2	Art 2	LC	P	NT
Murin groupe Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	LC	-	DD
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	NT	P	LC
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	LC	-	LC
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hiposideros</i>	Ann 2 et 4	Ann 2	Art 2	LC	P	LC
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ann 4	Ann 3	Art 2	NT	P	NT
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	LC	-	LC
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ann 4	Ann 2	Art 2	NT	P	NT

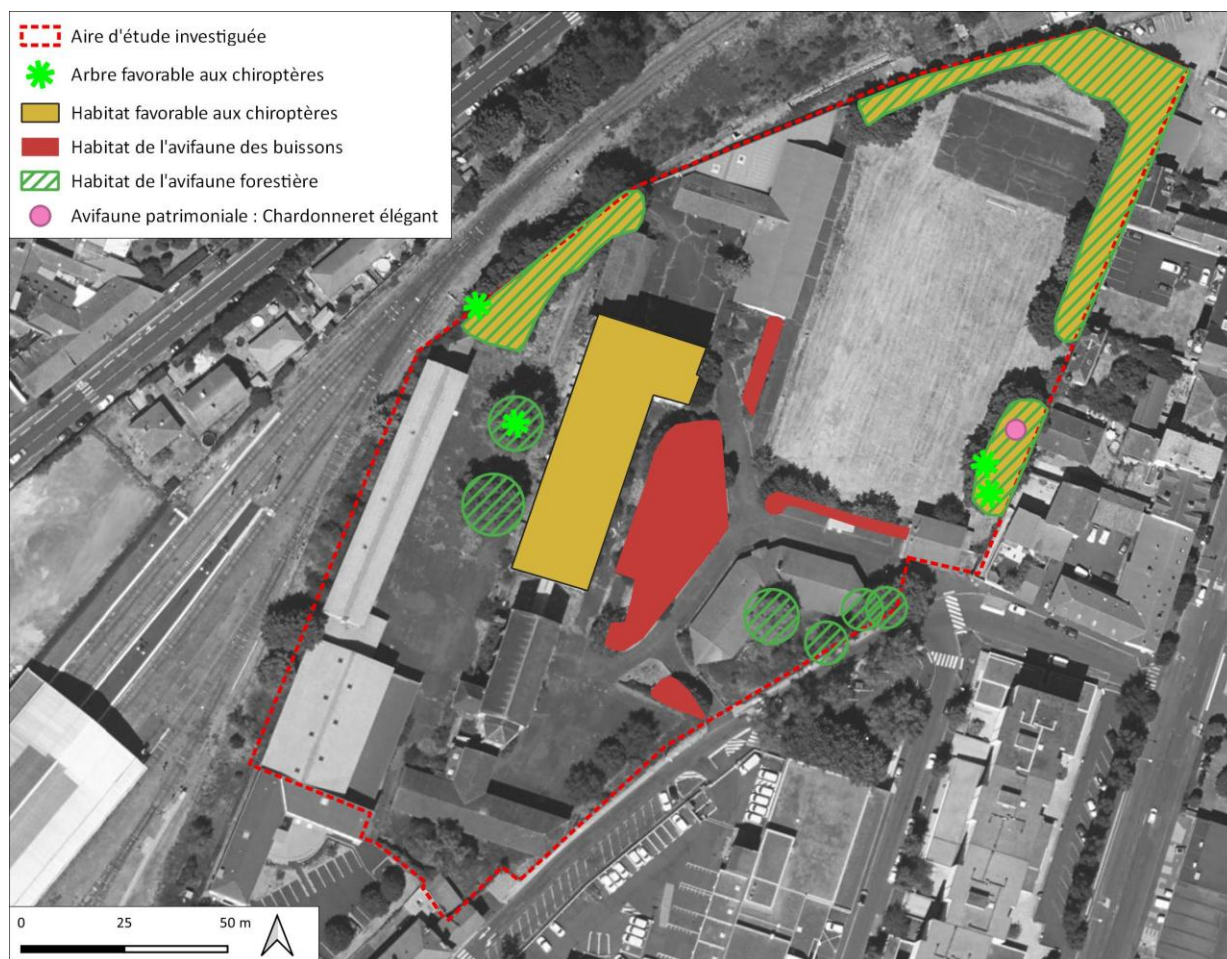
DHFF : Directive Habitats Faune Flore - Berne : Convention de Berne (1979) (An. II : Espèces strictement protégées, An. III : Espèces de faune protégées) - PN : Protection Nationale⁶ LRE : Liste Rouge Européenne - LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France - chapitre mammifères de France métropolitaine -- LRR : Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes - Plan National d'Actions Chiroptères : P : espèce prioritaire - LRR : Liste Rouge des vertébrés d'Auvergne-Rhône-Alpes (Chauves-souris, Reptiles et Amphibiens)⁶ : « CR : En Danger Critique d'Extinction » ; « EN : En Danger » ; « VU : Vulnérable » ; « NT : Quasi menacée » ; « LC : Préoccupation mineure » ; « DD : Données insuffisantes » ; « NA : Non applicable » ; « NE : Non Evaluée ». Plan National d'Actions : Espèce prioritaire P -

Les résultats des écoutes et de la recherche d'émergence ainsi que la nature des milieux du projet et des environs permettent d'affirmer que **le riche cortège de chiroptères contacté fréquente le site pour le transit, voire la chasse.**

Les possibilités de gîtes pour les chiroptères dans l'emprise du projet sont les Tilleuls des alignements et les deux Platanes et plus particulièrement, les quatre arbres présentent des caractéristiques très favorables (un Tilleul à petites feuilles, deux Tilleuls à grandes feuilles et le Platane Nord avec une loge de Pic).

On doit ajouter que l'on peut exclure pas la possibilité aux beaux jours qu'un ou deux individus d'espèces fissuricoles comme les Pipistrelles ne pourront pas utiliser ponctuellement un interstice sous une tuile de la toiture du lycée pour un gîte de repos.

Figure 5 : Carte de la faune et des habitats d'espèces



⁶ Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J., 2024, Liste rouge des vertébrés d'Auvergne-Rhône-Alpes (Chauves-souris, Reptiles et Amphibiens), LPO Auvergne-Rhône-Alpes, 21 p.

4. CONCLUSION ET PRESCRIPTIONS

4.1. Conclusion : enjeu écologique

L'emprise du projet se trouve incluse dans l'urbanisation du centre-ville d'Aurillac.

Le site se montre en grande partie artificialisé, avec des surfaces importantes de zones minérales et de bâtiments. Cependant, la végétation occupe encore une part notable du site, avec la végétation rudérale, la prairie entretenue du terrain de football, les alignements d'arbres adultes, les arbres isolés et les quelques plantations ornementales arbustives.

Le site constitue donc ainsi aussi un îlot de biodiversité dans la ville. On relèvera en particulier une belle diversité de chiroptères (11 espèces) avec de forts indices d'activité principalement pour la Pipistrelle commune. Cette forte fréquentation par les chiroptères, apparemment limitée à la chasse et au transit – mais ce qui n'exclut pas la potentielle utilisation de gîtes –, peut être liée à la présence à proximité du site (130 m) du cours d'eau la Jordane et de sa ripisylve qui constituent un corridor écologique important d'où les chauves-souris pourraient venir.

Si une bonne partie des habitats présente un enjeu écologique global très faible, des habitats présentent un enjeu plus important :

- Le parterre enfriché et l'alignement d'Erable négundo, qui accueillent quelques oiseaux communs (Merle noir, Pouillot véloce – ce dernier étant protégé), probablement nicheurs ; ils présentent un enjeu écologique global faible.
- Les alignements de Tilleuls et les deux Platanes qui accueillent une avifaune forestière, dont un taxon patrimonial (le Chardonneret élégant dans l'alignement de Tilleul à grandes feuilles) ; ils sont en outre favorables aux chiroptères. Ils montrent un enjeu écologique global moyen.
- La toiture du lycée, un ou deux individus d'espèces fissuricoles comme les Pipistrelles pouvant potentiellement utiliser ponctuellement aux beaux jours un interstice sous une tuile pour un gîte de repos. A ce titre, on peut considérer qu'elle possède un enjeu écologique global moyen.

Les quatre arbres présentant des caractéristiques très favorables aux chiroptères (un Tilleul à petites feuilles, deux Tilleuls à grandes feuilles et le Platane Nord avec une loge de Pic) montrent un enjeu écologique global fort..

4.2. Prescriptions

4.2.1. Mesures d'évitement

Le choix de protéger les arbres adultes (hormis le Robinier faux acacia dont le houppier est à moitié mort et n'abrite aucun oiseau), et en particulier les alignements de Tilleuls et les deux Platanes, permettra de supprimer tout impact sur les oiseaux forestiers et sur les chiroptères pouvant gîter dans ces habitats d'enjeu écologique moyen ou fort.

Afin d'éviter tout risque de dégradation ou d'impact collatéral, un balisage et une mise en défens robustes seront mis en place avant le début des travaux. De même, un recul (au droit du houppier) sera ménagé vis-à-vis des arbres des deux alignements de Tilleuls pour protéger leurs racines.

4.2.2. Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Au regard de la présence des plantes invasives sur le site, différentes mesures devront être mises en place :

- Mesures habituelles de prophylaxie pour empêcher toute dissémination des PEE ;
- Elimination des PEE en respectant les préconisations des différents guides existants (voir notamment Centre de Ressources Espèces Exotiques Envahissantes - [Accueil - CDR-EEE](#)) et en conformité avec la réglementation.

4.2.3. Phasage du débroussaillage et de la coupe des jeunes arbres

Par précaution, pour éviter la destruction d'œufs et de nichées d'oiseaux lors des travaux de débroussaillage et de coupe des jeunes arbres, il conviendra de les réaliser en dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, c'est-à-dire en dehors de la période comprise entre mars et août.

Par précaution, ce phasage sera également appliqué aux zones de friches post-culturelles et à la prairie artificielle, même si leur entretien empêche pour l'instant la nidification d'oiseaux des milieux ouverts.

Le tableau ci-dessous récapitule ces données et présente la période que les travaux devront éviter (en rouge), celle où ils peuvent être réalisés (en vert). **Le débroussaillage et le décapage du site devra donc être réalisé de début septembre à fin février.**

Tableau 4 : Phasage des travaux de débroussaillage et de coupe des jeunes arbres

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

4.2.4. Phasage des travaux de couverture du lycée

Malgré la très faible possibilité qu'une Pipistrelle puisse utiliser au printemps ou en été un interstice sous une tuile de la toiture du lycée, et donc qu'elle court un risque de destruction lors des travaux de changement de la couverture, une mesure de phasage sera mise en place. Elle consistera à réaliser les travaux en fin d'automne et d'hiver (de fin novembre à fin février), période pendant laquelle on peut être sûr qu'aucun chiroptère n'est présent. Le risque de destruction d'individu sera donc nul.

Figure 6 : Carte des prescriptions

